



Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche 29

UFR FSSE-AES

Bâtiment A - RDC /Bureau A 030

20 avenue Le Gorgeu 29238 Brest cedex

Tel : 02 98 01 63 86

Email : fo.esr@univ-brest.fr

Page web : univ-brest.fr/foesr29/

Compte-Rendu des interventions de FO à la réunion du CSA UBO du 4 Décembre 2023

Points évoqués	<p>0- Déclaration liminaire intersyndicale faite par l'UNSA sur les dysfonctionnements</p> <p>1- Régime indemnitaire des personnels BIATSS : 20 euros d'augmentation par mois en 2024 : insuffisant et opaque</p> <p>2- RIPEC C3</p> <p>3- Questions de FO : Dysfonctionnements Travel Planet</p> <p>4- Question de FO : Dysfonctionnements des logiciels CNRS</p> <p>5- Question de FO : Dégradations des conditions de restauration et de pauses café</p> <p>6- Question de FO : 2,7 millions pour l'UBO</p>
0- Déclaration liminaire	<p>La réunion a commencé par une déclaration liminaire faite par l'UNSA au nom des élu-es de l'UNSA EDUCATION, de SUD-CGT, FO ESR 29, SNESUP sur des problèmes de fonctionnement en CSA (annulation de réunion, durée de réunion trop courte par rapport à l'ordre du jour et ne permettant pas de réelles discussions) et en F3SCT (rapport d'expertise sur une composante, non transmis comme prévu, mais au contraire bloqué pendant de longs mois à la présidence, la situation non réglée à ce jour). La déclaration se terminait par la demande que l'ordre du jour soit traité avec le temps nécessaire à la discussion et donc sans que la présidence impose une réduction des prises de parole.</p>
1- Prime des BIATSS	<p>Augmentation pour 2024 : 20 euros : Insuffisant</p> <p>La présidence a présenté son projet d'augmenter les primes des BIATSS de 20 euros par mois par agent.</p> <p>FO revendique : 10% d'augmentation de salaire pour tout le monde tout de suite, les primes ne sont pas du salaire, mais l'UBO n'a pas la main sur la valeur de l'indice de la fonction publique, mais elle a le pouvoir d'atténuer par l'augmentation des primes la perte de pouvoir d'achat depuis 2000 qui est de 3 mois et demi de salaire. Ces 20 euros d'augmentation sont loin de compenser tout cela.</p> <p>FO a voté pour cette augmentation afin que les personnels BIATSS en bénéficient au plus vite.</p> <p>Ventilation des primes : opaque</p> <p>La présentation faite des primes nous est apparue particulièrement opaque.</p> <p>Les seules informations communiquées étant le montant 2023 par catégorie et corps et la proposition de montant pour 2024 par catégorie et corps.</p> <p>FO a donc demandé d'où vient l'argent des primes et comment il est ventilé entre les différentes catégories d'agents. Nous n'avons pas obtenu plus d'informations précises sur la manière dont les montants de prime ont été fixés l'année passée.</p>

	<p>L'an dernier, une prime destinée aux AENES avait été redistribuée plus largement, avec comme conséquence une diminution du montant par agent et certains AENES en avaient été exclus.</p> <p>FO est pour la défense des statuts. La position de FO sur ce sujet était que cette prime aurait dû être versée aux AENES, et c'est ensuite à l'UBO d'équilibrer en mettant en place une prime équivalente pour les ITRF et les agents du corps des bibliothèques si une telle prime n'existe pas, et inversement.</p> <p>Prime "Pouvoir d'achat" : FO a signalé avoir été contacté par des collègues n'ayant pas touché la prime Guérini alors qu'ils y avaient droit. FO a demandé si une vérification systématique sera faite afin que personne ne soit oublié y compris les contractuels ayant quitté l'UBO.</p> <p>En cas de problème : contactez-nous.</p>
--	---

<p>2- Primes EEC :</p>	<p>Une question portait sur la mise en place du RIPEC 3. FO a voté contre car FO est contre le RIPEC.</p> <p>FO ESR 29 dénonce le fait que, le RIPEC, comme le RIFSEEP, d'une part ne compense pas le gel du point d'indice car il s'agit de primes et non de salaire et d'autre part, le fait que cette prime puisse servir d'outil de « management arbitraire» et met en concurrence des collègues au sein de leur établissement, étant donné que RIPEC 3 est attribué in fine par le président de l'établissement.</p> <p>De plus la mise en place du RIPEC a été l'occasion de cesser d'aligner la prime d'enseignement supérieure perçue par les ESAS sur la prime de base, qui était jusque-là égale à celle de la prime des enseignants-chercheurs, créant par là même des différences et tensions qui n'existaient pas entre enseignants et enseignants-chercheurs.</p> <p>Le vote proposé par le président portait sur une réduction des montants avec un découpage en 3 catégories : 3500, 4500, 5500 (brut annuel) soit en-dessous du maximum légal de 6000 euros (brut annuel).</p> <p>Une modification analogue pour la PEDR des PUPH et MCUPH avec 2 montants : 4500 (brut annuel) pour une note de 5,5, 5500 (brut annuel) pour une note de 6.</p> <p>Ce point a été ajouté à l'ordre du jour en début de séance. Nous avons refusé de voter.</p>
------------------------	---

<p>3- Travel Planet</p>	<p>Question de FO:</p> <p>FO a relayé de nombreux problèmes liés au passage à Travel Planet pour les réservations (non-exemples : collègues dont l'avion est annulé sans qu'ils en soient informés, chambre d'hôtel non payée, sur-tarifcation de 300 euros sur certains billets d'avion). La présidence est-elle au courant de ces dysfonctionnements? Un changement est-il prévu?</p>
<p>Réponse du président</p>	<p>Le président a signé la résiliation du marché (on est lié jusqu'à fin mars).</p>

<p>4- Logiciels CNRS</p>	<p>Question de FO:</p> <p>D'importantes difficultés de fonctionnement dans les laboratoires CNRS nous sont rapportées en raison de l'utilisation de logiciels CNRS qui ont de nombreux problèmes et empêchent le</p>
--------------------------	--

	bon déroulement du travail des gestionnaires et la réalisation sereine des missions. Ces logiciels sont imposés par le CNRS et l'UBO n'en est pas responsable. Mais cela impacte le fonctionnement de plusieurs laboratoires de l'UBO et génère de la souffrance au travail. Cette question a-t-elle déjà été évoquée par la CPU ou par la présidence de l'UBO lors de discussions avec le CNRS?
Réponse du président	On va aller vers un fonctionnement par mandat de gestion (objectif : un seul compte par laboratoire).

5- Dégradation des services de restauration et de pauses café	<p>Les personnels de l'UBO sont las des dégradations des conditions de restauration et de pauses café, la dernière en date étant la fermeture de la salle des personnels du Bouguen après celle de Segalen). Nous précisons que ces dégradations pèsent également sur les personnels du CROUS qui les subissent également. L'UBO donne au CROUS une subvention pour le repas des personnels, mais dans les faits les personnels ne peuvent pas aller manger au RU. Leur pause repas ne leur permet pas de faire la queue avec les étudiants. Lors d'une audience avec FO ESR M. Prouteau, Directeur général du Crous de Rennes-Bretagne nous a dit qu'il n'estime pas que ce soit une mission prioritaire du CROUS et que les personnels des universités n'avaient qu'à s'organiser pour manger dans les salles de pause. Nous rappelons que l'accès à une restauration collective pour les agents de l'État est une obligation. Actuellement les agents de l'UBO, concrètement, n'y ont pas accès. Quand les collègues de l'UBO pourront-ils enfin avoir accès à des conditions de restauration correctes ? Où en sont les discussions à ce sujet avec la direction du CROUS ?</p>
	Le président partage notre avis que la situation est devenue catastrophique, nous a dit que la discussion avec la direction du CROUS est en cours.
	FO ESR 29 suivra ce dossier de près pour qu'une solution soit trouvée au plus vite afin que les personnels de l'UBO puissent à nouveau bénéficier de la restauration sociale dans les meilleures conditions.

6- 2,7 millions pour l'UBO...	FO (et d'autres syndicats) a demandé en questions diverses à quoi serviront les 2,7 millions.
	Pour le président, cela servira seulement à réduire le déficit.
	Avec les 2,7 millions que l'UBO vient de récupérer, FO ESR demande prioritairement des recrutements et une augmentation de l'indemnitaire pour tous !